



DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE/TUTEUR

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Identifier son impact sur la formation en alternance des futurs apprentis

PUBLIC

Tout collaborateur amené à encadrer à un alternant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › connaître le rôle et les missions du tuteur / du maître d'apprentissage
- › organiser et préparer l'arrivée d'un nouvel alternant
- › acquérir des méthodes pédagogiques adaptées à chaque personne
- › évaluer la progression des compétences du tuteur
- › connaître le cadre légal de l'alternance.

PÉDAGOGIE

Quiz en début de formation / quiz aval pour cerner l'acquisition des compétences. Apport de méthodes et de concepts. Exercices de mise en pratique. Travaux en sous-groupes. Élaboration d'outils de suivi personnalisés.

Quiz sur smartphone pour mesurer l'acquisition des compétences durant la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lisa MARTINAUD, Formatrice experte.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 janvier 2026 - Distanciel

PRIX NET : 0 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux du tutorat pour le bailleur social, les tuteurs, les tutoré

Le cadre légal de l'alternance

Les missions du tuteur / Maître d'apprentissage

- intégrer le collaborateur
- organisation du parcours de formation
- accompagnement et formation grâce à différentes méthodes pédagogiques
- pratiquer l'évaluation des compétences
- description poste ou emploi de l'alternant

Renforcer ses compétences en communication et en management pour bien accompagner

Documents à consulter durant la formation

- livret de l'alternant en version papier ou numérique où figure le diplôme - préparé
- le programme de formation de l'alternant
- le planning de la formation

Les missions du tuteur / Maître d'apprentissage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.